



CAREME 2019



Le Carême est un temps préparatoire à la fête de Pâques qui célèbre la résurrection du Christ. Il commence le mercredi des Cendres (6 mars) et se termine par la Vigile Pascale le 18 avril.

Ce temps de 40 jours est une période privilégiée pour nous convertir et nous recentrer sur la prière, le partage et le jeûne.

Le pape François nous dit que *« c'est un temps où nous découvrons la Parole de Dieu comme un don qui nous libère de nous-mêmes et nous fait prendre conscience que l'autre est un don. »*

Pour nous aider à mieux vivre le carême, il vous est proposé de télécharger le livret de carême accessible sur le site de l'établissement : <http://rocroysvp.fr/actualite-pastorale>

LA PRIERE

Comme dit le pape François, c'est « installer **une connexion avec Dieu**, la connexion la plus stable, celle d'un cœur qui voit et transmet le bien sans se lasser. » C'est un moment propice pour se rapprocher de Dieu, se mettre à son écoute et se laisser transformer par Lui.

Plusieurs propositions dans l'établissement:

- **Une messe d'entrée en carême avec imposition des cendres** au retour des vacances dans la chapelle du primaire 6 rue Rocroy:
mardi 12 mars à 8h10 pour les élèves de 6^{ème} et 4^{ème}.
jeudi 14 mars à 8h10 pour les élèves de 5^{ème} et 3^{ème}.

Les élèves inscrits à la catéchèse ont rendez-vous à l'heure et au lieu habituels. Ceux qui voudraient s'y associer ont rendez-vous à 8h15 devant le 6 rue de Rocroy.

- **Une messe tous les mardis de carême à 13h35** dans la chapelle du collège 106 rue du Faubourg Poissonnière.
- **Un temps de « Réconciliation » sur le temps de catéchèse :**
mardi 26 mars à 8h10 pour les 6^{ème} et 4^{ème}
jeudi 28 mars à 8h10 pour les 5^{ème} et 3^{ème}
- **Des temps d'adoration**

A Montmartre : 2 nuits d'adoration (*)

vendredi 29 mars pour les 5^{ème}

vendredi 12 avril pour les 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}

A la chapelle du primaire

Jeudi Saint (18 avril) de 11h à 11h15 pour les 6^{ème}

Le Père Arnaud Nicolas se tiendra à disposition des jeunes **les vendredis 22 mars et 5 avril de 12h45 à 14h05** au Moulin.

(*) Renseignements à la pastorale

LE PARTAGE

« *Personne ne peut rester insensible aux inégalités qu'il y a dans le monde* » nous dit le pape François. Il nous invite à prôner **une culture de solidarité**, à travailler chacun selon nos possibilités pour un monde plus juste et solidaire. « *C'est seulement quand nous sommes capables de partager que nous nous enrichissons vraiment.* »

Pour le Carême, nous proposons à tous les élèves de l'établissement de participer aux **opérations « Ptit déj »** initiées par l'**Ordre de Malte**.

Concrètement c'est une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène pour les plus démunis.

Un moyen de sensibiliser les jeunes aux multiples problèmes liés à la précarité ainsi qu'aux solutions possibles à travers l'accueil, la générosité, la charité...

Voici les denrées que vos enfants peuvent déposer dans l'établissement :

Denrées alimentaires (consommables <u>au minimum 3 mois</u> après la collecte)	Produits d'hygiène (neufs, formats petits ou individuels)
Café (moulu ou soluble) et thé nature (Earl Grey et English Breakfast)	Brosse à dent, dentifrice
Chocolat en tablettes	Crème hydratante
Gâteaux secs	Gel douche
Lait (longue conservation ou en poudre)	Hygiène féminine
Miel, pâte à tartiner	Mouchoirs en papier
Sucre (en morceaux ou en poudre)	Rasoir (non électrique), mousse à raser
	Savon, shampoing

L'ordre de Malte redistribuera ces denrées à des associations du quartier œuvrant pour les plus démunis.

LE JEUNE

Le jeûne est une privation volontaire (nourriture, télévision, ordinateur, tabac...) pour redécouvrir que la vie n'est pas un dû mais un don de Dieu. Le pape François insiste sur le fait que le jeûne a tout son sens s'il est **véritable, attentif au prochain et fondé sur la justice**.

Dans cet esprit, un **BOL DE RIZ** sera proposé à tous les élèves de l'établissement au profit des plus démunis

Le Vendredi Saint (19 avril 2019)

Les élèves externes peuvent participer au « bol de riz », le prix de leur déjeuner sera porté sur leur facture.

- **Un temps de prière** sera animé à la chapelle du 106 et rue de Rocroy sur l'heure de la cantine le Vendredi Saint pour accompagner le geste du bol de riz.

Le Père Arnaud Nicolas se tiendra à disposition des jeunes les vendredis **22 mars et 5 avril de 12h45 à 14h05** au Moulin.

MESSE DE PÂQUES

Nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre paroisse pour connaître les horaires des différents offices de la semaine sainte et de la messe de Pâques.

Pour information voici les horaires de la paroisse Saint-Vincent de Paul:

Jeudi Saint : 19h : célébration de la Sainte Cène. Prière au reposoir jusqu'à minuit.

Vendredi Saint : 20h : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi Saint (20 avril) : 21h30 : Vigile Pascale

Messe de Pâques (21 avril) : 10h30